



UL ISSY-LES-MOULINEAUX

EDITO

Cette édition du journal de la FCPE vous propose :

- un focus sur les secondes générales et technologiques du lycée Ionesco,

- une rubrique actualités isséennes : les refus d'accès à la cantine, le taux d'effort, le projet pilote isséen sur les rythmes scolaires,

- un bilan de rentrée en demi-teinte, avec des suppressions de classe et un gros point noir sur le manque d'Auxiliaires de Vie Scolaires pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Vos élus FCPE vous remercient pour le renouvellement de votre confiance lors des élections des 14 et 15 octobre dernier. Votre vote renforce la légitimité de nos revendications pour un service public d'éducation de qualité au service de tous les enfants.

Union Locale

Sommaire

SGT à Ionesco.....p 2

Actualités Issy.....p 3

Bilan de rentrée.....p 4

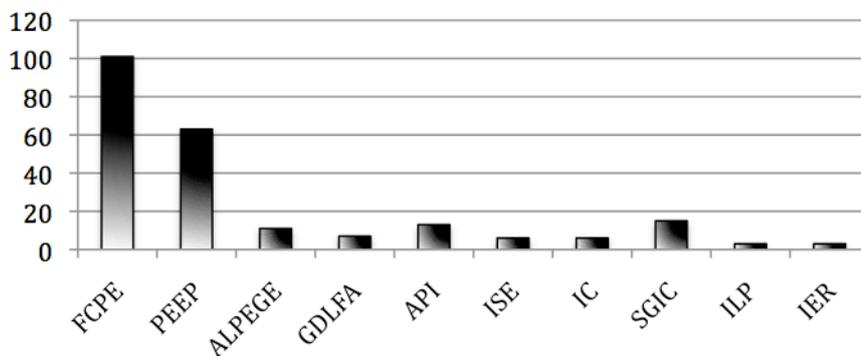
Sur le chemin des écoles, collèges et lycée d'Issy les Moulineaux

51% des parents du primaire et 30% des parents du secondaire ont exprimé, par leur participation aux élections de parents d'élèves des 14 & 15 octobre 2011, leur intérêt pour l'école.

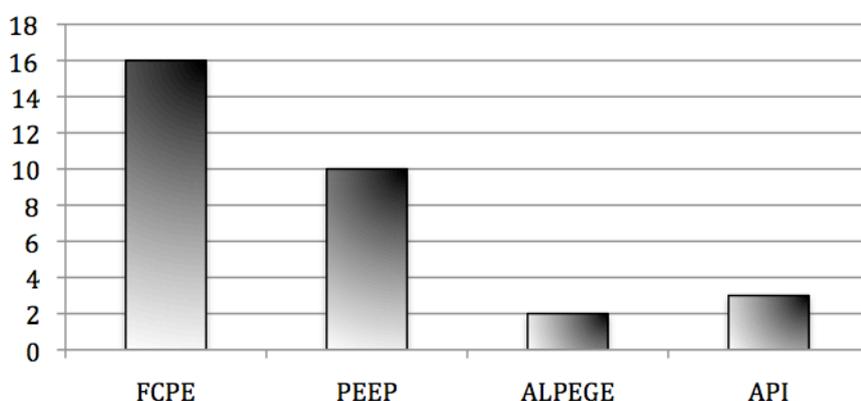
La FCPE est majoritaire

Votre confiance nous confirme que vous soutenez nos valeurs en faveur de la réussite scolaire de tous les enfants et tous les jeunes : une organisation du temps plus respectueuse de leurs rythmes, une pédagogie adaptée et différenciée assurée par des enseignants formés, une continuité de service public d'éducation en l'absence de l'enseignant, une intégration réussie des enfants en situation de handicap, le respect, pour les lycéens devenant « sans papier » à leur majorité, de la convention internationale des droits de l'enfant à l'éducation, ...

MATERNELLES & ÉLÉMENTAIRES



COLLÈGES & LYCÉE



Les résultats en primaire permettent à la FCPE de gagner 1 siège supplémentaire, soit 4 sièges sur 6, en Commission Consultative de la Restauration Scolaire.

Les secondes générales et technologiques au Lycée Ionesco

Le Lycée Eugène Ionesco d'Issy-les-Moulineaux est situé au 152 avenue de Verdun. Il propose des filières professionnelles (Bac Pro SEN-Systèmes Electroniques Numériques, options audiovisuel-multimédia AVM et réseaux-télécommunications RT), des filières générales (Economie et Sociale-ES, Littéraire-L, Scientifique-Sciences de la Vie et de la Terre S-SVT, Scientifique-Sciences de l'Ingénieur S-SI), et des filières technologiques (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable STI2D, options Energie-Environnement EE et Systèmes d'Information et Numérique SIN)

En 2011/2012, neuf classes de seconde générale et technologique offrent les enseignements suivants pour un total de 28H30 :

- 4h de français
- 3h d'Histoire/Géographie
- 3h d'Anglais dont 1h en groupe de compétence
- 2h30 d'une autre langue vivante (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien) dont 1h en groupe de compétence
- 4h de Mathématiques dont 1h en groupe
- 3h de Physique/Chimie dont 1h30 en groupe
- 1h30 en groupe de Sciences et Vie de la Terre
- 2h d'Education Physique et Sportive
- 0h30 en groupe d'Education Civique, Juridique et Sociale
- 1h30 de Sciences économiques et sociales
- 1h30 d'enseignement d'exploration au choix
- 2h en groupe d'accompagnement personnalisé

L'enseignement d'exploration est à choisir parmi 10 possibilités (création et innovation technologiques, culture antique-latin, langue



vivante débutant chinois ou italien, littérature et société, méthodes et pratiques scientifiques, principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEg-, sciences de l'ingénieur, ... Liste exhaustive sur le site du Lycée). L'élève formule 4 vœux à l'inscription.

Les élèves étudient deux langues vivantes, quelle que soit la section choisie. On peut même étudier une langue qui n'est pas enseignée au Lycée si l'on prouve que l'on suit les cours du CNED. Une section langue et culture anglo-saxonne est mise en place en seconde. Elle se prolongera en première et terminale. Les élèves sont sélectionnés en fonction de leur dossier.

Des épreuves anticipées du Baccalauréat ont lieu en fin de 1^{ère}, en Français et dans une autre matière selon la section (l'Histoire-Géo par exemple pour la série S). Des Bacs blancs sont organisés en 1^{ère} et en Terminale.

Vous pouvez trouver davantage d'informations sur le site du lycée (<http://www.lyc-ionesco-issy.ac-versailles.fr/spip/>), ainsi qu'auprès de nos représentants FCPE. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau proviseur, M. Vergnes.

Non remplacement des enseignants : les chiffres augmentent de semaine en semaine

A 1,5 mois de la rentrée, c'est déjà 403 jours de cours non assurés faute de remplacement ou de non affectation dans les Hauts de Seine. La FCPE exige toute la transparence sur les besoins réels en matière de remplacement et sur les dispositions prises par l'Education Nationale pour les assurer. La FCPE appelle à la mobilisation des parents pour qu'ils continuent à signaler les non remplacements sur « ouyapacours » ; elle appelle à défendre le remplacement des enseignants dès le premier jour.

<http://ouyapacours.fcpe.asso.fr/>

Quand il existe, le service public doit être ouvert à tous

Dis, papa, je peux aller à la cantine avec mes copains ?

Non, ce n'est pas possible. Je n'ai pas de travail !



Si la restauration scolaire n'est pas une obligation mais un service fourni par les villes en primaire, les conseils généraux pour les collèges ou les conseils régionaux pour les lycées, dès lors qu'elle est proposée, le principe d'égalité d'accès au service public doit être respecté et aucun critère discriminatoire ne peut être imposé. Ainsi en 2009, le Conseil d'Etat (tribunal administratif) a fait jurisprudence en tranchant en faveur des parents FCPE contre la municipalité d'Oullins (69) qui entendait imposer de telles restrictions. Le règlement de la cantine scolaire de cette ville prévoyait que seuls les élèves ayant deux parents en activité

puissent déjeuner tous les jours. Le tribunal a estimé que « ce règlement porte atteinte au principe d'égalité des usagers devant le service public ».

Or, les mêmes restrictions sont de plus en plus appliquées à Issy, pour faire face au manque de places dans certaines cantines de nos écoles. Pour cela, des documents justificatifs de leurs situations professionnelles sont demandés aux familles. En 1993 déjà, le tribunal administratif de Versailles rappelait que « l'exigence de tel document instaure pour l'accès à la cantine scolaire une discrimination entre les élèves suivant que leurs parents ont un emploi salarié ou non ».

Les représentants FCPE demandent à la municipalité que le règlement intérieur de la restauration scolaire sur notre ville soit ré-examiné et que, dans l'attente de cette analyse, l'application des critères d'admission soit suspendue. Nous sommes à la disposition des familles, mises en difficulté suite à un refus d'inscription de leur enfant à la cantine.

Qu'est-ce que le taux d'effort ?

Jusqu'à présent nous payons les services péri-scolaires suivant une grille tarifaire découpée en QF (quotient familial), 9 tarifs différents par activité. La FCPE a été attentive aux évolutions des tarifs publics et a su interroger la municipalité dès 2008 pour demander la mise en place de tarifs plus justes, plus solidaires, plus progressifs en fonction des ressources de chacun.

En calculant le prix des prestations en fonction de la base fixe par famille (le quotient familial) et d'un coefficient, la municipalité offre à chacun la possibilité de payer au plus juste, avec un plancher et un plafond. Chaque famille a ses tarifs propres, car chacun a des ressources propres. Le coefficient est le même pour tous : c'est ce coefficient que l'on appelle « Taux d'effort ». N'oubliez pas de faire calculer votre quotient familial à la fin de l'année, sinon le tarif plafond est appliqué. Les tarifs sont plus justes pour la cantine, l'étude, les goûters, les garderies péri-scolaires, mais pas encore pour les activités du mercredi. Dommage, non ? Espérons une évolution prochaine ...

Vers une réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2012 !

Dans la dynamique du projet FCPE pour « Mieux d'école » et du groupe de travail municipal réunissant Mairie, Education Nationale et parents autour des rythmes scolaires, M. le Maire André Santini a décidé d'un projet nouveau pour réaménager dans nos écoles le temps scolaire, en faveur de la réussite scolaire de chacun. Ce projet a été confié à M. Georges Fotinos, membre de la Commission nationale sur les Rythmes Scolaires, ancien responsable des rythmes scolaires au Ministère de l'Education Nationale, auteur de « Aménager le temps scolaire ». La FCPE se félicite de cette décision et contribuera activement au groupe de travail municipal.

Une rentrée isséenne tranquille ?

Où sont les AVS ?

Plus d'un mois après la rentrée scolaire, des AVS manquent ! L'auxiliaire de vie scolaire accompagne un enfant en situation de handicap ou d'un trouble de santé invalidant, pour lui permettre d'aller le plus loin possible dans sa scolarité. Le besoin en AVS est identifié et défini dans le Projet Personnalisé de Scolarisation, PPS validé par la Maison Départementale de la Personne Handicapée.

Parce que l'absence d'AVS est synonyme d'une scolarisation difficile pour l'enfant qui en a besoin, notre commission FCPE Adaptation-Handicap en milieu Scolaire a interpellé l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Notre commission est à votre disposition : Françoise Briand (06.86.40.21.99 ; Jules Ferry), Sandra Filipovic (06.62.02.37.97 ; Voltaire), Marie-Sophie Laplace (06.76.31.70.48 ; La Fontaine), Marie-Thérèse Le Pichon (06.17.53.75.89 ; Ionesco), Pascale Pescher-Hossain (Paul Bert).

Une fermeture de classe annulée !

La rentrée scolaire à l'école Robert Doisneau - Petit Train Vert n'a pas été facile pour les enseignants et les élèves.

Avant le départ en vacances, une fermeture de classe en élémentaire est décidée. Au retour de vacances, une autre fermeture de classe est annoncée sur la maternelle.

L'équipe enseignante décide alors d'accueillir les CP et CE1 normalement, mais les classes de cycle 3 (CE2 CM1 CM2) sont accueillies dans une structure provisoire : quatre classes de cycle 3 avec des élèves des 3 niveaux, en attendant la décision de l'inspecteur d'académie pour la réouverture de classe. Mais l'Inspecteur d'Académie refuse l'ouverture.

La structure des classes est alors : 1 CM2 à 34 - 1 CE2/CM1 à 25 - 1 CM1 à 29 - 1 CE2 à 31.

Face à cette situation inacceptable, les parents se mobilisent dès le jeudi 8 septembre : pétition, occupation de l'école, rendez-vous avec la presse écrite et télévisuelle, soutien de Philippe Knusmann, maire adjoint en charge de l'éducation.

Cette mobilisation a permis dès le vendredi la ré-ouverture d'une classe.

ADHERER à la FCPE, c'est se prononcer et s'engager pour des valeurs de laïcité, de gratuité et d'égalité des chances devant l'éducation pour un service public d'éducation de qualité pour tous, centré sur l'intérêt de l'enfant. C'est reconnaître la coéducation, c'est-à-dire le partage et le respect des responsabilités entre enseignants et parents, pour mieux répondre aux attentes des familles et des jeunes.

ADHERER à la FCPE, c'est agir en partenaire crédible et constructif auprès de l'Education Nationale et des collectivités territoriales sans complaisance. C'est manifester son intérêt pour les affaires publiques locales et nationales qui concernent l'éducation.



*Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
Reconnue d'utilité publique*

Consulter notre site : <http://fcpe.issy.free.fr>

Contactez les membres : fcpe.issy@laposte.net